



# MUNI NOUVELLES

*Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!*

## **SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément au règlement no 04-06, la session régulière du mois de juin se tiendra le lundi **7 juin 2010** à 19 h 30.

Une session spéciale du conseil se tiendra le lundi **31 mai 2010** à 19 h au cours de laquelle le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2009 seront déposés.

## **URGENCE – NUMÉROS DE PORTE (numéros civiques)**

Afin de faciliter le travail des services d'urgence (**ambulanciers, pompiers, policiers**) lors d'appels au 9-1-1 et le travail de l'employé de Postes Canada, nous vous demandons d'installer votre numéro de porte **visiblement** sur le devant de votre maison ainsi que les numéros d'appartements sur chacune des portes. Nous éviterons ainsi des délais qui pourraient avoir de graves conséquences. **C'est pour VOTRE SÉCURITÉ!**



## **TERRAIN DE JEUX**

Vous trouverez dans cette édition, les informations concernant les activités offertes aux jeunes pour l'été 2010.

Des feuillets d'information vous parviendront également sous peu. **Les inscriptions se feront le samedi 29 mai 2010, de 12 h 30 à 15 h 30 à la salle municipale située au 7 rue Tardif.**

## **INTERNET HAUTE VITESSE EN MILIEU RURAL**

Nous désirons vous informer que les citoyens de Kingsey Falls, résidant en milieu rural, qui ne peuvent pas avoir accès à Internet **haute vitesse** par les services qui desservent actuellement le réseau de la municipalité, pourraient avoir accès au service Internet haute vitesse sans fil. Si vous êtes intéressé par ce service ou si vous désirez obtenir des informations additionnelles, vous n'avez qu'à communiquer avec Cablovision Warwick inc. au numéro 819-358-5858.

## **PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION**

L'inspectrice en bâtiment, Mme Diane Beauchesne, n'étant présente que le mercredi, nous demandons la collaboration des personnes qui désirent obtenir un permis de construction, de rénovation ou d'installation de piscine en présentant leur demande à l'avance afin d'éviter des désagréments liés à l'impossibilité d'obtenir un permis à temps pour les travaux. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment, en communiquant au bureau municipal au 363-3810, vous évitant ainsi des attentes. Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site internet de la ville : [www.kingseychalls.ca](http://www.kingseychalls.ca).

**Nouveauté** : Un projet-pilote de télé-inspection (par vidéoconférence) a été mis sur pied en collaboration avec la MRC d'Arthabaska. Ce service visant à offrir un accès supplémentaire à l'inspectrice est disponible le lundi en avant-midi, de 9 h à midi. Vous pouvez vous présenter au bureau municipal avec vos questions et/ou vos documents pour obtenir des informations ou pour ouvrir un dossier de demande de permis. Nous vous invitons à prendre rendez-vous pour vous éviter des attentes.

## **INSTALLATION DE PISCINES CREUSÉES, HORS TERRE OU GONFLABLES**

Nous désirons vous rappeler que vous devez obtenir un permis pour l'installation d'une piscine creusée, hors terre ou gonflable. Nous portons à votre attention que les piscines gonflables sont soumises aux mêmes réglementations que les piscines hors terre.

## **RÈGLEMENT CONCERNANT LES NORMES D'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU**

Nous désirons vous rappeler qu'en vertu du règlement 98-13 concernant les normes d'utilisation extérieure de l'eau, l'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est permis :

Entre 20 h et 23 h les journées dont la date est un chiffre pair, pour les occupants dont le numéro civique est un nombre pair.

Entre 20 h et 23 h les journées dont la date est un chiffre impair, pour les occupants dont le numéro civique est un nombre impair.

Le lavage des véhicules est permis à la condition d'utiliser une lance à fermeture automatique (pistolet) et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

Rappelons que l'eau ne doit pas servir à remplacer le balai pour nettoyer les entrées privées. De plus, le sable et le gravier que l'on repousse ainsi dans les réseaux d'égout accélèrent l'usure des conduites (ils sont très abrasifs, comme un papier sablé ou une lime). Compte tenu du coût de ces infrastructures, nous avons tous intérêt à prolonger leur vie le plus longtemps possible.

## **VIDANGE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS MOTORISÉS ET DES ROULOTTES**

Nous vous rappelons qu'il y a un site aménagé au bout de la rue Lemaire, dans le parc industriel, pour vidanger vos motorisés et vos roulottes.

## **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)**

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux et ce, à partir du 2 mars 2010.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : [www.spaavic.com](http://www.spaavic.com). Les heures d'ouverture sont :  
Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;  
Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;  
Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

Nous désirons porter à votre attention que si vous vous servez du petit feuillet qui a été envoyé avec les comptes de taxes pour obtenir une licence pour votre chien, vous devez inclure dans votre envoi un chèque pour le paiement des frais de 20,00 \$.

Pour votre information, voici quelques services offerts par la SPAA :

- Plainte sur la maltraitance et négligence faite aux animaux.
- Mandataire désigné pour faire appliquer les règlements sur les animaux.
- Point de service de vente de licence réglementaire.
- Adoption d'animaux (tous vendus stérilisés). Vous pouvez les voir sur leur site internet.
- Service d'ambulance d'urgence et patrouilleur 24 h sur 24 h.
- Cueillette des animaux errants, blessés, morts;
- La location de cage-trappe moyennant un dépôt.

## **MAISONS À VENDRE**

Plusieurs personnes sont référées à la municipalité lorsqu'il s'agit de trouver une maison à vendre. Nous demandons la collaboration des personnes qui désirent vendre leur maison afin que nous maintenions notre liste à jour pour mieux vous servir. De plus, votre maison pourra être identifiée sur la carte des maisons à vendre qui sera accessible sur le site internet de la ville. Il suffit de communiquer au bureau municipal au 819-363-3810, à l'adresse courriel [nhenrichon@kingseyfalls.ca](mailto:nhenrichon@kingseyfalls.ca) ou via le site internet [www.kingseyfalls.ca](http://www.kingseyfalls.ca).

## **CONGÉS FÉRIÉS**

Veuillez prendre note que les différents services municipaux seront fermés le lundi 24 mai pour la Journée nationale des Patriotes.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE